

POUR INFORMATION

Modification des étiquettes des produits d'aphérèse approuvée par Santé Canada Lettre aux clients 2022-03

Le 31 janvier 2022

Bonjour,

Faisant suite à la lettre aux clients <u>2021-42</u>, la présente a pour but de vous annoncer que Santé Canada a approuvé la suppression des étiquettes des produits d'aphérèse de l'indication du volume d'anticoagulant utilisé. Ce changement prendra effet le **7 février 2022**.

Ce changement n'aura aucune incidence sur les codes produits ni sur les types d'anticoagulants utilisés. À noter qu'il se pourrait que vous receviez des produits dont l'étiquette indique le volume d'anticoagulant jusqu'à épuisement des stocks.

La circulaire d'information concernant les produits d'aphérèse a été mise à jour afin de refléter ce changement.

Veuillez transmettre ces informations aux professionnels de la santé de votre établissement à qui elles pourraient être utiles.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au <u>www.sang.ca</u>, dans la section Hôpitaux. Si vous avez des questions concernant cette lettre ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à vous adresser à votre agent de liaison.

David Howe

Directeur, Gestion des procédés de la chaîne d'approvisionnement